

Qui sont donc les classes moyennes ?

16 juillet 2014



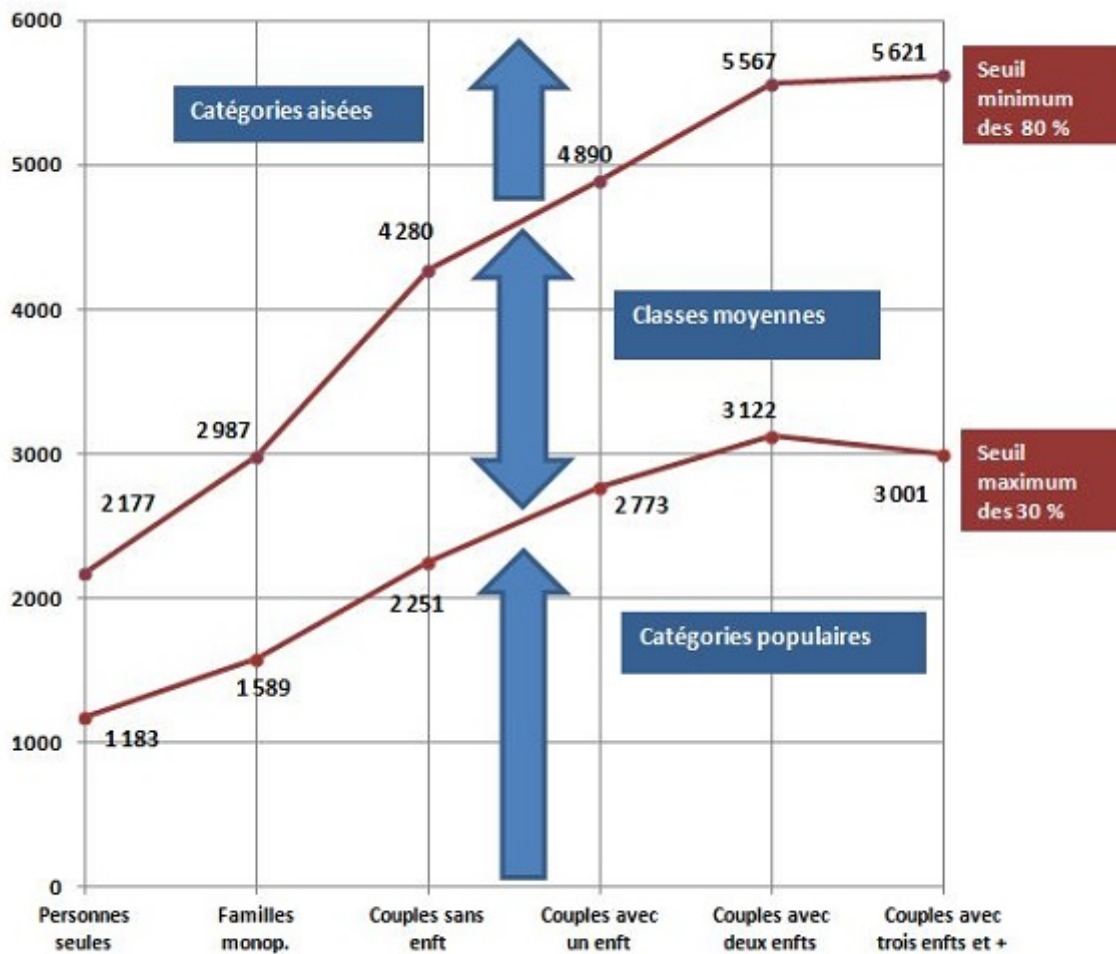
Le concept de classes moyennes est vague. Les « *classes moyennes supérieures* » sont le plus souvent des couches aisées rebaptisées « moyennes » dans les années 2000 pour profiter des politiques de baisses d'impôts. Un grand nombre de commentateurs considèrent qu'une personne seule dont le revenu mensuel après impôts s'élève à 3 000 euros appartient au groupe moyen, alors qu'elle figure parmi les 10 % les plus favorisés.

Comme pour la pauvreté, il n'existe pas de définition *objective* des classes moyennes. Chacun peut placer la barre où il l'entend. Jusqu'où aller ? Parler de « moyennes », pour des catégories situées parmi les 10 % les plus aisées n'a pas grand sens. Si c'est le cas, quasiment toute la société devient moyenne, la notion même de hiérarchie des revenus disparaît sauf pour les extrêmes.

Pour clarifier le débat, l'Observatoire des inégalités reprend le découpage suivant, identique à celui utilisé par le Crédoc [1] : les 30 % les plus démunis composent les catégories « modestes ». Les 20 % les plus riches composent les catégories « aisées ». Les classes « moyennes » se situent entre les 30 % les plus démunis et les 20 % les mieux rémunérés. Elles représentent 50 % de la population.

Les niveaux de vie selon le type de famille

Source : Insee, données mensuelles 2011, après impôts et prestations sociales



© Centre d'observation de la société - www.observationsociete.fr

Les limites de cette définition

Ce travail a plusieurs limites. Les bornes utilisées sont subjectives, mais c'est le cas de toute définition. Elle n'est ni plus ni moins subjective que la définition que donne l'Insee de la pauvreté, pourtant largement reprise [2]. Nous donnons les éléments les plus fins disponibles. Malheureusement, l'Insee ne diffuse pas de données sur les niveaux de vie par tranche de 1 % ou 5 %.

Notre découpage est très rudimentaire. Nous pourrions par exemple sans doute élargir l'ensemble des catégories modestes et restreindre la partie des catégories aisées aux 15 % les plus riches. Nous n'utilisons pas ici la notion de « richesse ». Les écarts sont considérables au sein des catégories « aisées », entre le cadre moyen dont le niveau de vie équivaut à 2 200 euros mensuels (surtout s'il vit à Paris) et les dizaines de milliers d'euros que peuvent toucher quelques cadres dirigeants. Le seuil du bas des classes moyennes est faible, on peut estimer plus juste de le placer à 35 ou 40 %, voire plus.

L'approche « statistique » - les classes moyennes des revenus sont celles qui se situent autour du revenu médian - permet de mieux comprendre la réalité des revenus. En revanche, elle peut avoir un intérêt limité d'un point de vue sociologique, si l'on pense les classes moyennes comme une fraction intermédiaire entre une minorité de ceux qui décident et la masse de ceux qui exécutent [3]. Notre définition ne tient aucunement compte d'autres éléments comme le niveau de diplôme ou le statut de l'emploi par exemple, qui peuvent influencer la position sociale. Il ne s'agit que d'une vision « monétaire » de la hiérarchie sociale.

Cette définition utilise des données *après* impôts. Elle est plus proche des véritables *niveaux de vie*, mais s'éloigne des revenus perçus effectivement, notamment pour les plus aisés. Mais nous ne tenons pas compte du coût du logement. Le locataire d'un appartement à Paris aura, après loyer, un niveau de vie très inférieur à celui d'une ville moyenne de province. Un studio de 20 m² par exemple coûte au minimum 500 euros mensuels à Paris, contre moitié moins dans d'autres grandes villes.

Lire aussi :

- « Les classes moyennes font du surplace », entretien avec Régis Bigot.
- « Les classes moyennes se sentent menacées par le chômage », entretien avec Régis Bigot, du Crédoc.
- Les classes moyennes en quête de définition.
- Qui est riche et qui est pauvre en France ?
- Qui gagne combien ? Le paysage des revenus en France.

Photo/ © Dmitry Nikolaev - Fotolia.com

[1] « Les classes moyennes sous pression », Régis Bigot, Consommation et modes de vie n°219 - mars 2009, Crédoc.

[2] Dans un article nous avons critiqué la façon dont le nouveau seuil de pauvreté en exagère le niveau, lire [Huit millions de pauvres, un chiffre exagéré](#).

[3] Pour une critique pertinente des critères que nous utilisons voir « Classes moyennes, démocratie et changement social », Philippe Raynaud, Cahiers Français n°378, [Documentation française](#), 1er trimestre 2014.

Les revenus mensuels par type de ménage Selon le niveau de vie

Unité : euros

		Personnes seules	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Couples avec deux enfants
Catégories modestes	De 0 à 10 %, touchent moins de ...	814	1 114	1 612	2 189
	De 10 à 20 %, touchent moins de ...	1 017	1 374	1 957	2 717
	De 20 à 30 %, touchent moins de...	1 183	1 589	2 251	3 122
Catégories moyennes	De 30 à 40 %, touchent moins de ...	1 324	1 789	2 540	3 484

Les revenus mensuels par type de ménage Selon le niveau de vie

Unité : euros

		Personnes seules	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Couples avec deux enfants
	De 40 à 50 %, touchent moins de ...	1 458	1 980	2 847	3 842
	De 50 à 60 %, touchent moins de ...	1 628	2 238	3 223	4 233
	De 60 à 70 %, touchent moins de ...	1 848	2 530	3 644	4 763
	De 70 à 80 %, touchent moins de ...	2 177	2 987	4 280	5 567
Catégories aisées	10 % touchent plus de ...	2 765	3 760	5 469	7 110

Après impôts et prestations sociales

Source : Insee - 2011

Les limites des classes moyennes

En euros
mensuels

	Personnes seules	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Couples avec deux enfants	Trois enfants ou plus
Niveau de vie inférieur	1 324	1 789	2 540	3 484	3 001

Niveau de vie supérieur	2 177	2 987	4 280	5 567	5 621
-------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------

Source :
Insee,
données
2011

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Le tour de la question](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Qui-sont-donc-les-classes-moyennes>